

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 mai 2005
(convocation du 13 mai 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. FERILLOT Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 15)
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie-Claude
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. FAVROUL Jean-Pierre à Mme. PUJO Colette
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard
M. LOTHaire Pierre à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. REBIERE André (à partir de 10 H 30)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. GELLE Thierry
Mme PARCELIER Muriel à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 H 30)
M. PONS Henri à M. POIGNONEC Michel
Mme. RAFFARD Florence à M. QUERON Robert
M. SOUBIRAN Claude à M. BOBET Patrick
Mme TOUTON Elizabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 11 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Bègles - Organisation de la Fête de la Morue du 3 au 5 juin 2005 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de sa politique de redynamisation de l'économie locale, la Ville de Bègles a initié en 1996 un évènement festif : la Fête de la Morue. Cette manifestation est à la fois destinée à mettre en valeur les activités traditionnelles liées au séchage et à la transformation de la morue, et à revitaliser l'attractivité du tissu commercial. Au fil des ans, la Fête de la Morue a connu un succès croissant sur l'agglomération bordelaise et ses retombées sur l'économie et le commerce local sont importantes.

L'édition 2004 avait drainé près de 70 000 personnes et 40 restaurants de Bègles et Bordeaux sud ont servi quelque 13 000 repas. Devant le succès grandissant de la manifestation, avec le soutien d'un nombre toujours plus important d'associations s'impliquant dans ce projet, l'organisation artistique a été renforcée afin d'offrir au public un évènementiel d'envergure et une programmation musicale attractive.

En 2005, pour le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation, la Bretagne, terre de pêcheurs, sera invitée d'honneur, et des stands de dégustation, des groupes musicaux et folkloriques seront conviés. La Ville de Binic, port morutier breton traditionnel depuis le XVII^e siècle sera représentée. Des ateliers de danse bretonne, de perlage, de broderie permettront à tous les visiteurs de participer aux animations.

Alliant gastronomie et culture, le centre-ville de Bègles va se transformer en Village de la Morue, dégustations, spectacles expositions et concerts gratuits seront organisés. Un Colloque de la Morue, animé par des scientifiques a pour but de permettre une familiarisation avec l'environnement, et cette année, la thématique de la Bretagne amènera à traiter notamment du fléau des algues vertes. La Fête de la Morue est largement relayée par les médias, presse, radio et télévision et fait l'objet d'une importante campagne d'affichage.

Au-delà de la dynamique qui s'est créée autour des entreprises de restauration, les transporteurs et commerces de poissons ont vu leur activité se développer au fil des ans en amont et en aval de la manifestation. De plus, les retombées touristiques de la Fête de la Morue ne sont pas négligeables, dans la mesure où elle draine une importante population venant de l'agglomération bordelaise mais aussi des départements voisins.

Pour cette édition 2005, notre établissement public est sollicité à hauteur de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 362 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Organisation générale : Personnel, sécurité, assurances, alimentation, accueil, colloque.	140 000	Ville de Bègles Communauté Urbaine Conseil Général Conseil Régional Communication Inscriptions traiteurs Inscriptions restaurateurs Sponsors Partenaires	149 200 20 000 6 000 10 000 3 300 2 000 1 500 80 000 90 000
Organisation artistique : Animations musicales et culturelles, impôts et taxes.	50 000		
Organisation Technique : Régie technique, locations, contrôle technique.	132 000		
Communication	40 000		
TOTAL	362 000	TOTAL	362 000

La Communauté Urbaine soutient financièrement cette manifestation depuis plusieurs années et alloue depuis 2001 à la Ville de Bègles une subvention d'un montant de 18 295 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est donc proposer, Mesdames, Messieurs, compte tenu des retombées de cette manifestation tant sur le plan économique qu'en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, de reconduire notre participation, et en conséquence, de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 18 295 € à la Ville de Bègles pour l'organisation de la Fête de la Morue, se déroulant du 3 au 5 juin 2005,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65734 , fonction 92 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2005

